

LE P'TIT CURIEUX



Joyeuses Fêtes!



Volume 8 • numéro 1 • Décembre 2014



Le mot du coordonnateur

**Vous devez nous faire parvenir vos articles ou vos annonces pour le prochain numéro avant le 1^{er} mars 2015.
Merci !**

Collaborateurs :

**François Bernard
819-397-4616**

**Ghislaine B Lampron
819-397-5664**

**Marie-Claude Rocheleau
819-397-2964**

Bonjour à tous,

Avez-vous réussi à trouver quelque chose de positif à dire à quelqu'un de votre entourage à tous les jours depuis le dernier numéro ? Si oui, je suis convaincu que vous êtes plus heureux et que les gens que vous côtoiez le sont aussi; si vous n'avez pas réussi, vous pouvez toujours vous reprendre vous verrez, ça marche. Pourquoi ne pas profiter de ce temps de réjouissances qui nous est donné pour commencer. Pourquoi ne pas profiter de ce temps des fêtes pour se rapprocher, se dire à quel point on s'aime et que les personnes qui nous entourent sont importantes à nos yeux et surtout dans notre cœur.

La fin de l'année marque aussi l'heure des bilans. Et si cette année chacun de nous on prenait le temps de faire notre bilan personnel; si on prenait le temps de voir les bonnes choses qui nous sont arrivées tout au long de cette année 2014. Si on prenait le temps de faire le bilan de notre santé physique et de voir ce qu'on peut faire pour l'améliorer en 2015. Et si enfin on prenait le temps de voir si on est devenu une meilleure personne pour notre conjoint, nos enfants, nos parents et nos amis.

Que cette période des fêtes vous permette de dire à vos proches tout l'amour qu'ils vous inspirent.

En cette période des fêtes, toute l'équipe du P'tit Curieux vous souhaite un merveilleux Noël et une année 2015 remplie de santé, joies, bonheur, amour et que vous souhaitez les plus sincères se réalisent.

François Bernard

Coordonnateur



Que Noël soit l'annonce d'un bonheur grandissant dans la joie et la paix tout au long de la Nouvelle Année !

**Lynda Lalancette, dg/secr.-très.
Municipalité St-Lucien**

Meilleurs souhaits pour le nouvel an !

Que les fêtes soient riches de joie et de gaieté, que la nouvelle année déborde de bonheur et de prospérité et que tous les vœux formulés deviennent réalité.

Joyeux noël et bonne année !

**Alain Turcotte, inspecteur
Municipalité St-Lucien**

En ce temps de réjouissances, je profite de cette occasion pour vous souhaiter un beau temps des fêtes et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie, bonheur et prospérité!

Joyeuses fêtes !

**Line Bilodeau, Adjointe administrative,
Municipalité de St-Lucien**



Les nouvelles du conseil municipal



Chères citoyennes et chers citoyens,

Voici quelques faits saillants du dernier trimestre.

Au niveau administratif, il y a eu une remise de bourse à Justin Letendre Lampron dans le cadre du programme Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi. Les principales activités ont été la préparation du budget 2015 ainsi que l'évaluation des employés et les travaux des comités. Des cours de formation ont été également suivis par les nouveaux élus. Une demande financière a été faite à la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond pour la rénovation du centre communautaire. Des représentations ont été effectuées à la Commission scolaire des Chênes et des principales instances gouvernementales et municipale afin de dénoncer le côté abusif de la taxation scolaire et demander des mesures compensatoires à la Commission scolaire ou au gouvernement. Nous vous invitons à une séance extraordinaire du Conseil municipal, le 15 décembre prochain, pour la présentation du budget 2015.

Au niveau du bureau municipal, des soumissions ont été demandées pour l'acquisition d'un aspirateur pour le bureau municipal.

Au niveau de la voirie, les ententes pour l'entretien d'hiver des bornes sèches ont été signées. La construction du Pont Gagnon est complétée et par conséquent la route du Pont est ouverte à la circulation. .

Au niveau de l'urbanisme, le règlement 2014-047 «Agrandissement de la zone H-1 à même la zone AF-7 »a été adopté.

Au niveau de la sécurité publique, une lumière de rue a été installée au domaine de la Seigneurie au point de débarquement des étudiants pour assurer leur sécurité. Il y a eu également vérification des bornes sèches pour leur entretien, s'il y a lieu. L'entente pour les services de la SIUCQ a été renouvelée.

Au niveau de l'hygiène du milieu, afin de se conformer au Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond et afin d'y répondre, le Conseil municipal a choisi comme moyen de compostage, la cueillette de bacs bruns afin de faciliter la tâche aux citoyens et permettre à la municipalité d'atteindre les objectifs fixés par le gouvernement. Nous nous sommes joints à la Régie du Bas Saint-François pour un appel d'offre en commun afin d'acquérir des bacs bruns ainsi que des mini-bacs de cuisine. Nous adhérons au même processus pour le traitement des matières compostables.

Le temps des fêtes de Noël et du Jour de l'An approche à grands pas. Les membres du Conseil municipal ainsi que les employés municipaux vous souhaitent de partager de bons moments avec votre famille et vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont nos vœux les plus chers pour vous et vos proches.

Joyeuses Fêtes !

Suzanne Pinard Lebeau, Maire





SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 15 septembre 2014

- Approbation décompte progressif- Route des Rivières :** Résolu d'autoriser le versement de 290 582.95\$ à Sintra Inc pour la pulvérisation, le rechargeement et le pavage de la Route des Rivières et qu'un montant de 15,293.84\$ soit conservé comme garanti, tel que prévu au contrat.
- Traverses- Clubs de motoneige Alléghanish et Ardad :** Item retardé car nous n'avons reçu les données d'un seul club.
- Programme d'aide financière - Amélioration du Centre :** Item retardé car nous avons des vérifications quant aux travaux admissibles.
- Protection eaux souterraines :** Résolu d'autoriser 3 représentants du conseil à assister à une rencontre le 20 septembre 2014 à St-Edmond-de-Grantham pour discuter de l'enlèvement de toute compétence aux municipalités sur les puisements d'eau réalisés sur leur territoire, si de tels prélèvements sont réalisés pour des fins d'exploitation minière, gazière ou pétrolière.
- Entente Incendie St-Cyrille-de-Wendover - Modification :** Résolu d'autoriser Mme la Mairesse et la Directrice générale à compléter les signatures pour une modification à l'entente incendie avec St-Cyrille-de-Wendover, laquelle augmente le temps minimal à 3 heures et est appliquée depuis juin 2013, le tout pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.

Séance ordinaire du 6 octobre 2014

- Rapport comptable :** Résolu de confirmer notre engagement financier selon la demande révisée au programme « développement économique Canada pour les régions du Québec » pour une somme de 74 178\$. Le projet révisé est pour la rénovation du centre communautaire (salle communautaire) pour un budget estimé à 100 000\$.
- Postes Canada :** Résolu que le conseil demande à Postes Canada de maintenir les heures d'ouverture au service à la clientèle tel que celles qui sont en place. Des réductions auraient comme impact un service inadéquat pour les citoyens.
- Dépanneur St-Lucien :** Résolu de verser un montant de 30\$ à M. Léon Noel en remerciement pour l'accueil du service postal à son commerce.
- Transferts budgétaires :** Résolu d'approuver le transfert proposé suite à la réception d'une subvention PAARRM de 20 000\$.
- 1. Semaine de Prévention - Sécurité Publique :** Information à l'effet que la semaine de prévention en Sécurité Publique aura lieu du 5 au 11 octobre 2014. Les services incendies procèdent le 6 octobre à une grande évacuation du Domaine Lemire.

-**PAARM :** Résolu d'approuver les dépenses de 26 043.45\$ pour les travaux exécutés sur la Route Talbot conformément aux exigences du Ministère des Transports.

-**Traverses - Clubs de motoneige Alléghanish et Ardad :** Résolu d'autoriser les Clubs de motoneige Alléghanish Bois-Francs et Ardad Drummondville de traverser les routes municipales indiquées pour la saison 2014-2015 en respectant les normes de signalisation requises et d'en faire l'installation et de maintenir sa conformité tout au long de la saison et ce à leurs frais.

-**Compresseur :** Résolu d'augmenter le budget autorisé pour l'acquisition d'un compresseur à 625\$.

-**Eaux souterraines :** Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien se joigne à une requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'Honorable Ministre du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte aux Changements Climatiques.

-**Projet Règlement 2014-047 « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 :** Résolu d'adopter le projet de règlement « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 » et qu'une assemblée publique se tiendra à la salle municipale le 3 novembre 2014 à 19 h 15 pour en faire la présentation.

-**Nouveaux arrivants :** Mme la Mairesse résume la tenue de l'événement qui fut apprécié par les participants et remercie les organisateurs et tient également à transmettre des remerciements aux commanditaires.

-**Taxation scolaire :** Résolu que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution et que la Commission Scolaire des-Chênes ou le Gouvernement du Québec attribue des mesures compensatoires à la Municipalité de Saint-Lucien compte tenu qu'aucune réduction de la taxation scolaire ne peut être appliquée à nos citoyens malgré l'absorption des coûts d'exploitation et d'entretien pour l'école des 2-Rivières.

-**Livre bleue :** Mme la Mairesse indique que la FQM lance une campagne ayant comme thème « une gérance de proximité » afin que les municipalités puissent avoir plus de pouvoir. Un livre résume cette alternative dont une copie sera transmise aux élus.

Fonds de ruralité : Mme la Mairesse indique que les budgets seront bientôt disponibles au Fond de la Ruralité donc, s'il y a des projets à présenter, des formulaires à cet effet sont disponibles.





SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Assemblée Publique tenue le 3 novembre 2014

Une assemblée publique a été tenue le 3 novembre 2014 concernant le Projet Règlement 2014-047 « Agrandissement zone H0-1 à même la zone AF-7.

Séance ordinaire du 3 novembre 2014

- **Rapport annuel du Maire :** Mme la Mairesse a présenté son rapport qui a été envoyé par la poste aux contribuables.
- **Transferts budgétaires :** Résolu d'approuver les transferts proposés afin de permettre l'équilibration des heures du préposé à l'entretien selon les tâches réellement réalisées et pour prévoir le démantèlement de barrages suite au trappage.
- **Trio Étudiant Desjardins :** Résolu de participer financièrement au programme « Trio Étudiant Desjardins pour l'Emploi, édition 2015 » et que cette participation est conditionnelle à la participation d'un citoyen de Saint-Lucien auprès d'un organisme paroissial à but non lucratif.
- **Mauvaises créances :** Résolu de transférer deux comptes à recevoir aux mauvaises créances représentant un montant global de 13.72\$.
- **Demande de financement :** La Directrice Générale indique les diverses demandes de financement qui sont en cours de vérification. N'ayant pas l'information suffisante pour l'instant, ces demandes sont reportées.
- **Renouvellement SIUCQ :** Résolu de renouveler l'entente avec la SIUCQ pour l'année 2015 au montant de 1 780.90\$.
- **Pancarte Saint-Lucien :** Résolu de compléter le remplacement des pancartes de « Saint-Lucien » par l'achat de deux pancartes au coût de 1,500\$ plus taxes, selon l'offre reçue de Lettrage Lambert.
- **Vidange systématique 2016-2018 :** Résolu de nommer Mme Suzanne Pinard-Lebeau, mairesse, ainsi que Lynda Lalancette, dg/secr.-très, comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien pour l'octroi du contrat de « vidange systématique » à 9009-8328 Québec Inc Service Vacuum D.L. Inc, le tout selon la soumission acceptée, résultant du processus d'appel d'offre en commun de la MRC de Drummond.
- **Compostage - rencontre d'information :** Résolu de tenir une soirée d'information sur le « compostage » et d'inviter Mme Anick Verville et M. Roger Leblanc comme personnes ressources afin d'informer la population des orientations gouvernementales, les objectifs du PGMR et les divers principes de compostage. Il est également

résolu de transmettre une circulaire à la population pour les inviter.

- **Avis de motion - Règlement 2014-047 :** Un avis de motion est donné pour le projet de règlement 2014-047 « Agrandissement de la zone H-1 à même la zone AF-7 ».
- **Demande CPTAQ - M. Rosaire Chagnon :** Résolu d'appuyer la demande de M. Rosaire Chagnon auprès de la CPTAQ pour l'aliénation d'une partie de terrain d'une superficie de 3 hectares et d'y conserver l'usage agricole actuel.

Séances extraordinaire du 17 novembre 2014

- **Programme d'aide à l'amélioration du réseau soutier municipal « Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local :** Résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Lucien autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.
- **Desjardins - Demande d'aide financière - Amélioration du Centre :** Résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Lucien autorise la présentation d'une demande d'aide financière auprès de la Caisse Populaire de l'Est de Drummond pour la rénovation du centre communautaire.
- **Contrat cueillette de matières résiduelles - Régie de Gestion des Matières Résiduelles du Bas-Saint-François (RGMR Bas-Saint-François) :** Résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Lucien accepte l'offre de la RGMR Bas-Saint-François afin d'inclure au contrat actuel le service de compostage tel que déterminé à l'offre de service présenté selon l'option « B ». Également résolu de nommer Mme la Mairesse ainsi que la Directrice Générale/secr.-trés. comme signataires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.
- **Bacs et Mini-bacs - Appel d'offre en commun Régie de Gestion des Matières Résiduelles du Bas-Saint-François (RGMR Bas-Saint-François) :** Résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Lucien désire prendre part à l'appel d'offre en commun effectué par la RGMR Bas-Saint-François pour l'acquisition de bacs et mini-bacs nécessaires pour l'implantation de la collecte des matières résiduelles.
- **ADMQ membre de la relève : 100\$:** Résolu d'autoriser l'inscription de Mme Line Bilodeau comme membre de la relève auprès de l'ADMQ pour la fin de l'année 2014 et les années suivantes, lui permettant d'adhérer à des formations spécifiquement conçues pour le secteur municipal.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Séances extraordinaire du 17 nov. 2014 (suite)

- **Formation adjointe administrative** : Résolu d'autoriser l'inscription de Mme Line Bilodeau à des formations en ligne, spécifiquement conçues pour le secteur municipal dont la première s'intitule « Le budget municipal et ses sources de revenus et de financement » au montant de 323\$ plus taxes.
- **Conditions de travail 2015 - employés municipaux** : Résolu de mandater Mme la Mairesse ainsi que la Directrice Générale à signer et transmettre un document établissant les conditions pour l'année 2015 pour chacun des employés municipaux, le tout selon la décision du conseil municipal.
- **Éclairage du Pont Gagnon - Coûts d'exploitation** : Résolu de transmettre notre acceptation pour les déboursés des coûts d'exploitation de l'éclairage du Pont Gagnon conjointement avec la Municipalité de St-Séraphine soit 50% chacune.
- **Fond Municipal Vert** : Résolu que la Direction Générale présente au nom de la Municipalité de Saint-Lucien une demande de subvention au « Fond Municipal Vert » pour l'acquisition de bacs et mini-bacs nécessaires pour l'implantation de la collecte « compostage » sur l'ensemble du territoire.
- **Fond de la Ruralité** : Résolu d'autoriser la Direction Générale à présenter une demande de subvention au « Fond de la Ruralité » pour l'acquisition et l'installation d'un système technique au centre communautaire pour la tenu des activités en ce lieu.

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014

- **Liste des comptes impayés**: Résolu que la Directrice Générale/secr.-trés. transmette la liste des propriétés, telle qu'approuvée par ledit conseil, soient les comptes ayant des arrérages pour l'année 2013 et précédentes, à la MRC de Drummond pour que le processus de vente pour taxes soit effectué. Résolu également que si les dettes de l'année 2013 et précédentes sont réglées en totalité, soit en argent ou par mandat poste, avant la transmission à la MRC (qui est reportée en mars 2015) et qu'un arrangement raisonnable est pris pour les arrérages de l'année 2014, la vente pourra alors être annulée). Résolu, par le fait même que les comptes qui auront toujours des arrérages de plus d'un an ou ayant été déterminés par ledit conseil, ces propriétaires auront une correspondance par « courrier recommandé » avant la transmission à la MRC de Drummond afin de les prévenir des procédures qui suivront, le cas échéant.
- **Avis de motion - règlement de taxation pour l'année 2015** : Avis de motion est donné afin que soit présenté pour adoption un règlement établissant tous les taux d'imposition et des charges pour l'année 2015.
- **Calendrier des séances du conseil 2015** : Résolu que le calendrier ci-après soit adopté relativement à

la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront principalement le lundi et qui débuteront à 19h30 : Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié conformément à la loi qui régit une municipalité.

12 janvier (2^e lundi) - 2 février, 2 mars, 7 avril (mardi-lendemain du jour férié), 4 mai, 1^{er} juin, 6 juillet, 10 août (2^{ème} lundi), 8 septembre (mardi-lendemain du jour férié), 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre.

- **Horaire bureau - Période des Fêtes** : Résolu de fermer le bureau municipal au public durant la période du 24 décembre 2014 au 7 janvier 2015 inclusivement.
- **Taux 2015 - Frais de représentation et de déplacements** : Résolu de maintenir à 0.50\$/kilomètre le taux de remboursement pour les déplacements des employés ainsi que pour ceux des élus à l'extérieur de la municipalité. Résolu également de maintenir les remboursements des coûts réels jusqu'à concurrence de 20\$ pour les déjeuners, 30\$ pour les dîners et de 35\$ pour les soupers.
- **Renouvellement assurances 2015 - MMQ** : Résolu de renouveler notre assurance avec MMQ (Mutuelle des Municipalités du Québec) pour l'année 2015 au montant de 32 670\$ plus taxes (baisse de 4.3%).
- **Formation FQM** : Résolu de permettre aux trois nouveaux élus de suivre deux formations au cours de l'année 2015.
- **Adhésion 2015 - Québec Municipal** : Résolu d'autoriser l'adhésion annuelle à Québec Municipal au coût de 280\$ plus taxes (augmentation de 5\$).
- **Formation COMBEQ** : Résolu d'autoriser l'inspecteur à suivre une formation « Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection » afin de connaître les modifications à cet effet et permettre une meilleure application (270\$ plus taxes).
- **Visibilité permanente « Desjardins »** : Considérant que la Caisse Desjardins de l'Est de Drummond devrait répondre favorablement à notre demande d'aide financière de l'ordre de 10% du projet de rénovation mais à la condition d'avoir une visibilité permanente à notre centre communautaire, le conseil a décidé de nommé la salle du centre communautaire « Salle Desjardins ».
- **Pont Gagnon - Convention #5** : Résolu d'approuver l'entente présentée et d'autoriser Mme la Mairesse ainsi que la Directrice Générale à signer la dite entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Lucien.
- **Avis légal - Chemins municipaux** : Résolu de faire produire un avis légal par un avocat spécialisé afin d'obtenir les possibilités municipales pour la gérance des divers chemins municipaux et permettre d'éclaircir les responsabilités à cet effet.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Séance ordinaire du 1^{er} décembre 2014 (suite)

- Appel d'offre en commun - Traitement « compostage » : Résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Lucien désire prendre part à l'appel d'offre en commun effectué par la RGMR Bas St-François pour le traitement des matières compostables.
- Compostage - Circulaire d'information (prise de décision, mise en œuvre, application : Résolu de produire et distribuer un circulaire d'informations concernant le « compostage » afin d'informer la population des prises de décisions pour la mise en œuvre et son application.
- Transport par train de plus d'un million de barils de pétrole de l'Ouest par semaine à travers la région : Résolu que la Municipalité de Saint-Lucien : 1) s'oppose à ce transport de produits pétroliers par train; 2) invite les municipalités et MRC concernées par ce projet à se joindre à la présente démarche et à s'opposer résolument au transport de ce type de produit; 3) demande aux unions municipales (UMQ et FQM) de prendre toute mesure appropriée afin de soutenir les municipalités qui s'opposent à ce projet; 4) Demande en vertu de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) au

gouvernement du Québec de confier au Bureau d'Audience Publique en Environnement (BAPE) le soin d'étudier ce projet et de faire les recommandations qui s'imposent auprès des autorités fédérales concernées; 5) que d'ici la conclusion de ces travaux, un moratoire soit immédiatement décrété sur ce transport par rail du pétrole de schiste et/ou du pétrole bitumineux de l'ouest jusqu'à ce que des consultations publiques et indépendantes aient lieu auprès des populations des villes et villages concernés par le transport ferroviaire et maritime des produits dangereux pour la sécurité publique et l'environnement et que ce moratoire soit maintenu tant et aussi longtemps que les wagons DOT-111 n'auront pas tous été remplacés et que la voie ferrée n'aura pas été mise à niveau sur tout le parcours.

- Projet de règlement 2014-047 « Agrandissement zone H-1 à même la zone AF-7 » : Résolu que les règlements de zonage, de lotissement et administratif sont modifiés. Le règlement entrera en vigueur selon les dispositions de la loi.
- Entente loisirs - Warwick : Résolu de renouveler l'entente avec la Ville de Warwick pour l'année 2015 pour une somme de 1 795.25\$ (même montant que l'an dernier).



PRÉVENTION INCENDIE

par Joel Perron, préventionniste

POUR UN JOYEUX TEMPS DES FÊTES



Les risques d'incendie demeurent présents, même durant la période des fêtes. Votre préventionniste voudrait vous rappeler l'importance d'être prudent en vous réitérant quelques conseils sur le chauffage au bois pour assurer votre sécurité et celle de vos proches.

Profitez des avantages d'un bon feu de bois en toute sécurité

Saviez-vous ? Un système de chauffage installé selon les codes en vigueur et bien entretenu est le meilleur gage de confort, d'économie et **SURTOUT DE SÉCURITÉ**.

LA CHEMINÉE - LE RAMONAGE - LES CENDRES : TROIS DANGERS DU CHAUFFAGE AU BOIS

Le ramonage pour éliminer la crésote

- ─ Faites ramoner la cheminée par un professionnel **au moins une fois par année** ou à toutes les cinq cordes de bois brûlé si vous utilisez beaucoup votre appareil. Il est préférable de la faire ramoner au «printemps» car les dépôts de crésote laissés dans la cheminée, combinés au temps chaud et humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier et augmentent la formation de bouchons de crésote ;
- ─ À l'automne, examinez votre cheminée, à l'aide d'un petit miroir, afin de vous assurer qu'aucun débris n'est venu l'obstruer pendant l'été (nid d'oiseau, pièce détachée, etc.) ;
- ─ Ne tentez pas de mettre le feu dans la cheminée pour éliminer la crésote. Toute la maison pourrait y passer ;
- ─ **Ne vous fiez pas aux bûches ou aux additifs en poudre** conçus pour nettoyer les conduits de fumée. Ces produits ne permettent d'éliminer que 60% de la crésote alors que les ramoneurs en retirent généralement de 75 à 90%.



Les nouvelles du conseil municipal (suite)

Conseils pour bien brûler et pour limiter les dépôts de créosote :

- Utilisez du bois de qualité et sec. Le bois vert augmente la formation de créosote ;
- Brûlez du bois fendu en bûches de petite taille. Elles brûleront plus proprement, formant moins de créosote ;
- Faites brûler peu de bûches à la fois ;
- Laissez entrer assez d'air dans l'appareil à combustion pour que les flammes soient vives, favorisant ainsi une combustion complète et produisant moins de fumée. De plus, les flammes ne dégageront pas de produits toxiques.



La créosote est un dépôt formé par la fumée. Elle s'agrippe aux parois de la cheminée et est très inflammable.
Seul un bon ramonage peut l'éliminer.

SAVIEZ-VOUS QUE...



Il faut jeter les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé, conserver dehors, loin de tous matériaux combustibles, car elles peuvent rester chaudes jusqu'à 5 jours (120 heures) ;

Il faut installer au moins un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) quand vous avez un appareil à combustion ou un garage annexe à votre maison ;

Il faut installer un avertisseur de fumée à tous les étages de la demeure, y compris le sous-sol.

Joyeux temps des fêtes!

Faites-vous un petit cadeau changer les piles de votre avertisseur de fumée.



Vie paroissiale/la fabrique

PAROISSE SAINT-LUC - COMMUNAUTÉ DE SAINT-LUCIEN

La célébration communautaire du pardon avec confession et absolution collectives aura lieu le dimanche 21 décembre, à 13h30. Le lieu restait encore à déterminer au moment d'envoyer cet article. Pour info : 819-397-2344.

UN CADEAU DE NOËL POUR MON ÉGLISE : POURQUOI PAS?

Vous avez reçu par courrier cet automne l'information concernant la campagne de financement de notre paroisse. Jusqu'ici, nous avons pu recueillir 10 070\$. Bravo! Toutefois, ce montant ne représente que 50% de l'objectif de 20 000\$ fixé pour St-Lucien. Merci aux personnes qui ont déjà contribué. Pour les autres, il est toujours temps de le faire. Et pourquoi pas un cadeau de Noël ou du Nouvel An à votre Église?

Rappelons que la CGA (contribution globale annuelle) est de 100\$ par adulte. Cependant, tout don est important et apprécié. Un reçu d'impôt sera fait sur demande. Nous vous prions de faire votre chèque à l'ordre de la « Fabrique Saint-Luc (communauté de St-Lucien) », de le poster à l'adresse suivante : 5250, 7^e rang, St-Lucien, J0C 1N0, ou de le déposer dans la boîte à lettres de l'église (porte sur le côté gauche). Il peut être fait en date de maintenant ou encore postdaté (si possible du 1^{er} janvier 2015).

PÈLERINAGE FAMILIAL À L'ORATOIRE ST-JOSEPH LE 8 NOVEMBRE DERNIER

Par Guylaine Marquette, collaboratrice en pastorale à la paroisse Saint-Luc

Le samedi, 8 novembre dernier, le groupe de jeunes du parcours Pré-Confirmation ainsi que leurs parents, frères, sœurs et grands-parents, ont fait une sortie très enrichissante. Celle d'un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph sur le Mont Royal à Montréal. C'est le lieu de pèlerinage le plus important dédié à Saint Joseph à travers le monde. Il attire environ deux millions de visiteurs chaque année, provenant de toutes les parties du monde. C'est aussi la plus grande église du Canada.





PÈLERINAGE FAMILIAL À L'ORATOIRE ST-JOSEPH LE 8 NOVEMBRE DERNIER (suite)

Mais au-delà de l'histoire de l'Oratoire, nous sommes appelés à voir dans les saints-(es) un exemple de foi profonde en Dieu. Une conversion dont nous sommes tous et toutes appelés puisque les saints (es) sont des gens ordinaires mais qui ont choisis d'écouter la voix de Dieu. Nous avons la chance d'avoir un bel exemple d'un saint tout près de chez nous ! Je vous invite à aller vous inspirer du Frère André en allant visiter l'Oratoire !

HORAIRE DES MESSES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN :

Voici l'horaire 2014 de nos célébrations pour l'ensemble du territoire de la paroisse Saint-Luc :



Mercredi 24 décembre :

- 16h00, messe familiale à St-Cyrille
- 16h00, messe familiale à St-Lucien
- 19h30, messe familiale à St-Joachim
- 22h00, messe à St-Félix
- Minuit, messe à St-Cyrille

Jeudi 25 décembre :

- 10h30 (du matin), messe à St-Cyrille

Mercredi 31 décembre :

- 16h30, messe à St-Cyrille

Jeudi 1^{er} janvier :

- 9h15, messe à St-Joachim
- 11h00, messe à St-Lucien



*Au nom du Conseil de Fabrique
et du Conseil d'orientations pastorales
de la paroisse Saint-Luc,*

*nous vous souhaitons un Noël rempli de paix
et une année 2015 sous le signe de la joie et de l'espérance.*

*Guylaine Marquette, collaboratrice en pastorale
Robert Richard, curé*



Club de Saint-Lucien



La FADOQ

Bonjour chers amis de la Fadoq St-Lucien.

Je veux tout d'abord remercier et féliciter les responsables du journal Le Petit Curieux pour leur magnifique travail, leur bénévolat et leur grande persévérance.

Le Temps des Fêtes est un moment privilégié pour faire le plein de bonheur.

Je vous souhaite d'en profiter pleinement avec vos enfants et petits-enfants dans la pure tradition de nos ancêtres. Les cadeaux au pied de l'arbre, la messe avant le réveillon, la bénédiction du jour de l'An, enfin la vraie magie qui opère encore dans nos coeurs d'enfants.

Voici le calendrier de nos activités en 2014-2015.

- **13 décembre 2014** : souper et soirée des fêtes au centre communautaire à 16h30.
- **4^e samedi du mois (sauf juin, juillet, août et déc.)** : soirées de danse avec le groupe Duoclip . La participation augmente de plus en plus. Bienvenue à tous!
- **14 janvier 2015** : reprise de nos activités à 14h00 les mercredis au centre communautaire.
- **Février** : dîner de la St-Valentin (le lieu et la date sont à confirmer).
- **15 mars 2015** : à 13h30 Super Bingo au profit du club et de l'église de St-Lucien.
- **Dîner à la cabane à sucre** : fin mars ou début avril (le lieu et la date sont à confirmer)
- **23 avril 2015 à 14h00** : assemblée générale de Fadoq de St-Lucien
- **Mai 2015** : dîner de la fête des mères et des pères (le lieu et la date sont à confirmer).

La guignolée du 30 novembre a rapporté 1 444\$ et nous avons recueilli des denrées pour répondre à la demande. Un gros merci à la cinquantaine de sollicitateurs ainsi qu'à toutes les personnes qui ont préparé le repas pour nos bénévoles. Merci à toute la population de Saint-Lucien pour votre généreuse contribution.

Rappel de la CGA ou dîme: merci de nous retourner votre contribution avant le 31 décembre, cela aiderait la communauté de Saint-Lucien à atteindre son objectif. Il y va de la survie de notre église.

St-Lucien : Objectif : 20 000\$ À date : 10 000\$

Vous savez par les temps de morosité que nous vivons, ce n'est pas superflu de se réunir dans nos communautés et en famille et de se souhaiter plein de belles choses, de partager un repas, un présent, et de bons mots. Le Temps des Fêtes est un moment privilégié durant l'année. Je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Heureuses Fêtes à vous tous ! Bonne année 2015 et surtout bonne santé et semer l'amour autour de vous.

Gilles Bouchard, président de la FADOQ

Démystifier les troubles de mémoire chez les aînés. - Sophie Marcotte -

SANTÉ. Quelque 85% des aînés sont autonomes. Pourtant, on entend souvent parler des personnes d'âge mûr qui ne sont pas fonctionnelles. Une situation qui force les aînés à se poser des questions précoces sur leur état de santé, notamment sur leur perte de mémoire.

En conférence au Conseil sur le vieillissement d'Ottawa, Angèle Lavallée, infirmière psychiatrique, le souligne: la perte de mémoire est naturelle. Selon l'enquête de Paquid, menée depuis 1988 auprès de 3777 aînés, 55% des personnes âgées se plaignaient de pertes de mémoire. Mais dans les faits, de ce nombre, seulement 17% présentaient de véritables problèmes. Ces pertes de mémoire sont naturelles et ne s'aggravent pas avec le temps. Seulement 3,7% des aînés étudiés sont atteints de la maladie d'Alzheimer.

«Le vieillissement peut affecter la mémoire en changeant la façon d'emmageriser l'information et en rendant le rappel difficile (de souvenirs). Mais ceux qui oublient vraiment s'en plaignent rarement», ajoute Mme Lavallée.

De plus, elle soutient que les personnes qui souffrent réellement de la maladie d'Alzheimer n'ont pas d'autocritique, c'est-à-dire qu'ils ne réalisent pas qu'ils ont des pertes de mémoire importantes.

Trucs et astuces pour se souvenir

Angèle Lavallée conseille aux personnes âgées inquiètes face à leur mémoire de faire des listes, de suivre une routine, de faire des associations d'idées, de tenir un journal et de toujours placer les objets aux mêmes endroits. Elle conseille aussi de faire des activités stimulantes pour le corps et l'esprit.



Cours et ateliers de l'UTA de Drummondville et sa région

Hiver 2015

Dès janvier, l'Université du 3^e âge vous revient avec **les conférences du lundi** qui auront lieu au local du SERD, **du 19 janvier au 16 février** :



1. Le patrimoine mondial de l'UNESCO, (*Yves De Belleval*)
2. Regard sur l'Inde, (*Monique Gauthier*)
3. Drummondville bicentenaire, (*Jean Thibault*)
4. La montée du militarisme au Canada, (*Raymond Legault*)
5. Le patriarcat, origines et incidences sur la sexualité et les rapports hommes-femmes, (*Pierre Langis*)

Cours :

- **Conflits Israël -Palestine,** (*Jean Thibault*) les mardis p.m., du 20 janvier au 17 février. Pour en savoir plus sur la résistance palestinienne, le processus de paix, l'Intifada...
- **Les rêves et les types psychologiques,** (*Marc Lacoursière*) Pourquoi sommes-nous tous uniques et si différents les uns des autres? Les vendredis p.m., du 27 février au 27 mars, au Centre communautaire Saint-Pierre, 575 rue St-Alfred, Dr'ville.
- **Ateliers de conversation en espagnol,** (*Diane Lefebvre*) pour groupes intermédiaires et avancés.
- **Ateliers d'anglais,** (*Sylvia Watterson*) pour débutants, intermédiaires et avancés. Ces ateliers ont lieu au local du SERD, 2455 boul. Lemire, Dr'ville.

Ces cours de langues s'adressent à des personnes qui désirent parfaire une langue seconde et une évaluation orale peut être nécessaire pour les nouveaux étudiants.

- **Des formations iPad,** (*Jacques Proulx*) pour débutants (jeudi a.m., du 22 janvier au 5 février) et avancés (jeudi p.m., 22 janvier et mercredi p.m., 28 janvier) seront données au SERD.
- **Des formations Android,** (*Gilbert Fafard*) pour débutants (jeudi a.m. et p.m.. du 12 au 26 février) seront offertes au Centre communautaire Saint-Pierre.
- Des ateliers de **Qi gong** et de **Tai-chi** auront lieu les mardis a.m., du 13 janvier au 24 mars, au 140 rue Dorion, à Dr'ville. Cours de **Tai-chi 201**, les jeudis a.m., de 9 h à 9 h 45, du 15 janvier au 26 mars.

Description complète des activités et inscription par internet à www.USherbrooke.ca/uta/prog/cqc/

Inscription et information au local du SERD,

2455, boul. Lemire, Drummondville

Le mardi 6 janvier 2015, de 13 h 30 à 15 h 30

Pour plus d'informations : Georgette Poirier : 819 472-4637 Denise Gagnon : 819 472-4161
Édith Dupont : 819 478-8666



Le Cercle des Fermières

Bonjour à tous,

L'automne a passé si vite, nous sommes pratiquement rendus à Noël!

Peut-être êtes-vous déjà occupés à magasiner les cadeaux, à cuisiner votre repas des Fêtes ou encore à fabriquer un piége à lutin pour vos enfants ou petits-enfants?

Comme toujours, nos fermières ont eu un automne très occupé! Le bingo annuel a eu lieu en octobre dernier. Encore une fois, nous remercions chaleureusement tous nos généreux commanditaires ainsi que toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à cette activité.

Nous souhaitons à tous un merveilleux temps des Fêtes et nos vœux les plus sincères pour l'année 2015. Au plaisir de vous revoir l'année prochaine !

Caroline Rocheleau-Houle
Responsable des communications du Cercle de Fermières de St-Lucien.



Bonjour,

Déjà décembre à nos portes et le congé des Fêtes arrive à grand pas. Deux semaines de congé bien mérité pour les élèves et le personnel. La première étape est passée et les élèves ont reçu leur premier bulletin.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le nouveau conseil d'établissement est formé de cinq parents, soit : Naomie Beaulac, présidente, Martin Blondin, vice-président, Isabelle Yergeau, Jeanne Cantin et Mélissa Beauregard-Gazaille. Également, six membres du personnel y siègent; soit 3 enseignants(es), la secrétaire, la technicienne au service de garde et bien sûr la directrice. Les deux membres représentants de la communauté sont David Gauthier et Ghislaine B. Lampron. Les réunions ont lieu les lundis : *3 novembre, 8 décembre, 9 février, 11 mai et 15 juin à 18 h 30* et les parents sont les bienvenus. Une période de question étant réservée au public.

ACTIVITÉS ET FÊTE DE NOËL

Les élèves ont pu vivre de belles activités déjà, dont une sortie éducative aux citrouilles, la présentation d'un oiseau de proie par le fauconnier Philippe Goulet, une animation sur l'astronomie et pour le groupe 340; trois activités à la piscine de l'Aqua complexe sous le thème « Nager pour survivre » commandité par Desjardins. Une sortie à la Maison des Arts est prévue le 17 décembre pour le spectacle « Science ou Magie 3 ». Pour la fête de Noël, divers plateaux de jeux et un film viendront animer la fête. Des petits desserts préparés avec amour par les parents intéressés viendront combler les appétits. **Un beau merci aux Chevaliers de Colomb qui, par leur don, rendront possible encore cette année l'activité de promenade en calèche que les enfants aiment tant.**

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Cette année, la campagne de financement approuvée par le conseil d'établissement est la compagnie Lamontagne. Les enfants recevront 3 catalogues de produits variés très intéressants et le tout se déroulera sous forme de commandes de produits. La campagne débutera le 10 décembre et se terminera le 16 janvier. Les produits seront livrés au plus tard mi-février. **De plus, notre BAZAR PRINTANIER se tiendra le SAMEDI 2 MAI de 8h00 à midi.** Vous pouvez toutefois déjà mettre de côté des articles en bon état dont vous voudriez vous départir et faire don à l'école pour le bazar. **Une partie des profits réalisés par ces campagnes de financement servira à l'achat et l'installation de paniers de basketball pour finaliser le projet pour lequel nous avons reçu une bourse de 500 \$.** Un autre projet est également à l'étude, soit l'installation d'un mur d'escalade et de ballons. C'est donc toute la municipalité qui pourra bénéficier des profits de la campagne puisque ces installations seront à l'extérieur sur le terrain de l'école. **Nous vous remercions d'encourager les élèves en vous procurant les produits qui seront en vente.**

SITE INTERNET DE L'ÉCOLE

Visitez notre site internet en tapant l'adresse suivante <http://des2rivieres.csdc.qc.ca/> ou vous la trouverez également dans la liste des établissements primaires sur le site de la C.S. des Chênes. Nous y avons déposé quelques documents et nous le mettrons à jour régulièrement.

INSCRIPTIONS 2015-2016 - 4 ANS ET MATERNELLE - FÉVRIER 2015

Vers la mi-janvier/début février, se tiendra la période d'inscriptions pour la prochaine année scolaire. Pour inscrire votre enfant au Parenfant, il doit avoir 4 ans au plus tard le 30 septembre 2015 et pour la maternelle, il doit avoir 5 ans à la même date. Vous devez vous présenter à l'école les mardis ou jeudis entre 8h00 et 15h30 ou les vendredis entre 13h00 et 15h30. Le certificat de naissance grand format est obligatoire. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec la secrétaire au 819-850-1612 poste 0.

Nous vous souhaitons une belle période de repos et de réjouissances durant le congé des Fêtes!

Lucie Houle, secrétaire



Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec
L'assurance d'une culture québécoise forte et vivante
Section locale de Saint-Lucien

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale annuelle aura lieu le 25 janvier 2015 au centre communautaire de Saint-Lucien. Nous vous invitons à y assister en grand nombre. Vous recevrez une invitation pour cet événement dans la première semaine de janvier.



Un concours sera lancé sous peu dont le thème est «Le français dans les sports....». Vous recevrez par la poste les modalités du concours. Ces concours sont autant de moyens pour la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec de promouvoir la langue française ainsi que la culture et les arts. Nous vous invitons à y participer. Bonne chance aux participants.

La période des Fêtes approche à grand pas. Je vous souhaite beaucoup de moments de bonheur en compagnie de votre famille ainsi que de vos amis. Santé, bonheur et prospérité sont les vœux que nous vous transmettons.

Pour conclure, n'oubliez pas de nous faire parvenir vos demandes d'aide financière que nous analyserons avec grand intérêt. Il est important de se conformer aux nouvelles règles en vigueur.

Joyeuses Fêtes!



La présidente,

Suzanne P. Lebeau

Bonjour,

Nous tenons à remercier chaleureusement M. Jocelyn Letendre et Mme Lili Lampron pour leurs implications dans le comité des Loisirs st-Lucien au cours des dernières années. C'est grâce à des gens comme eux que l'on réussi à avoir un milieu municipale dynamique.

Nous vous invitons à notre assemblée générale qui se tiendra le 10 février prochain à 19h30 à la salle municipale. Nous vous y attendons en grand nombre. Si vous désirez à vous impliquer comme nous et vivre une belle expérience rempli d'activité, venez-nous rejoindre ce 10 février ou contacter Mme Diane Lassonde au 819-397-4616.

Le 7 février se tiendra notre prochaine activité qui se nomme « Soirée Dame de cœur » où les gens sont invités à venir jouer à des jeux de sociétés. De plus amples informations vous seront transmises sous peu.

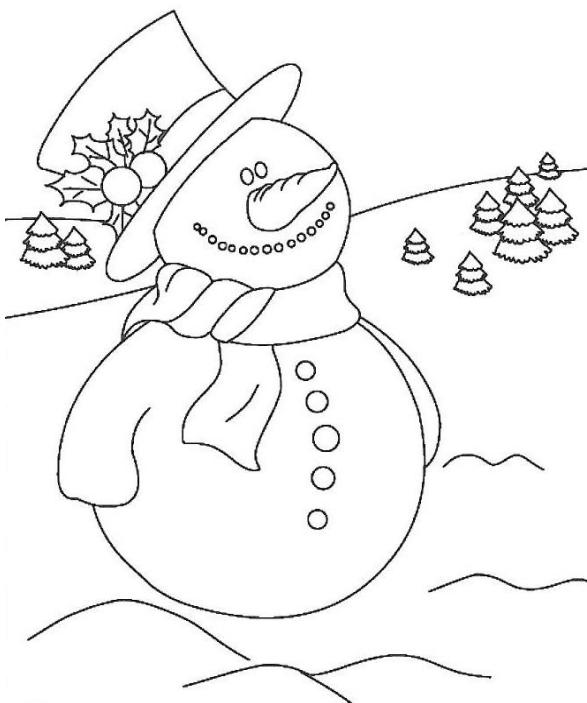
Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et nos meilleurs vœux pour la nouvelle année

Votre comité des loisirs de St-Lucien !





Trouvez les 10 différences du bonhomme de neige.



La Sureté du Québec

Avez-vous prévu votre retour en fin de party ???

À l'aube de la période des Fêtes, les patrouilleurs de la Sûreté du Québec lancent un appel à la prudence à la population, et plus particulièrement aux conducteurs, concernant la capacité de conduite affaiblie par l'alcool ou les drogues.

Les nombreuses fêtes de fin d'année ainsi que les périodes de vacances prolongées fourniront de nombreuses occasions de célébrer. Toutefois, il importe de prendre ses responsabilités une fois la fête terminée! Ainsi, c'est à chaque conducteur de prévoir une façon sécuritaire de rentrer à la maison. Plusieurs solutions de rechange existent pour ne pas prendre le volant de sa voiture si l'on a bu, soit le recours à un service de raccompagnement ou à un conducteur désigné, le taxi, le transport en commun ou l'hospitalité d'un proche.

Pour la troisième année consécutive, la Sûreté du Québec mène ses opérations contre l'alcool et la drogue au volant dans le cadre du partenariat national de l'opération VACCIN, dont l'acronyme signifie Vérification accrue de la capacité de conduite - Intervention nationale. Du 27 novembre au 4 janvier,

tous les policiers du Québec participent à cette opération.

Tout comme les contrôles routiers, des interceptions spontanées des patrouilleurs seront menées de façon intensive pour détecter et arrêter les personnes qui font encore le choix de prendre le volant avec la capacité de conduite affaiblie.

L'alcool au volant demeure l'une des principales causes de collisions au Québec, même si beaucoup de progrès a été réalisé depuis les 30 dernières années. En effet, de 1979 à 2012, le nombre de décès imputables à l'alcool est passé de 800 à 160. De plus, la présence de drogues licites ou illicites dans le sang a été constatée chez près de 31 % des conducteurs qui ont été blessés mortellement dans une collision au Québec de 2008 à 2012.

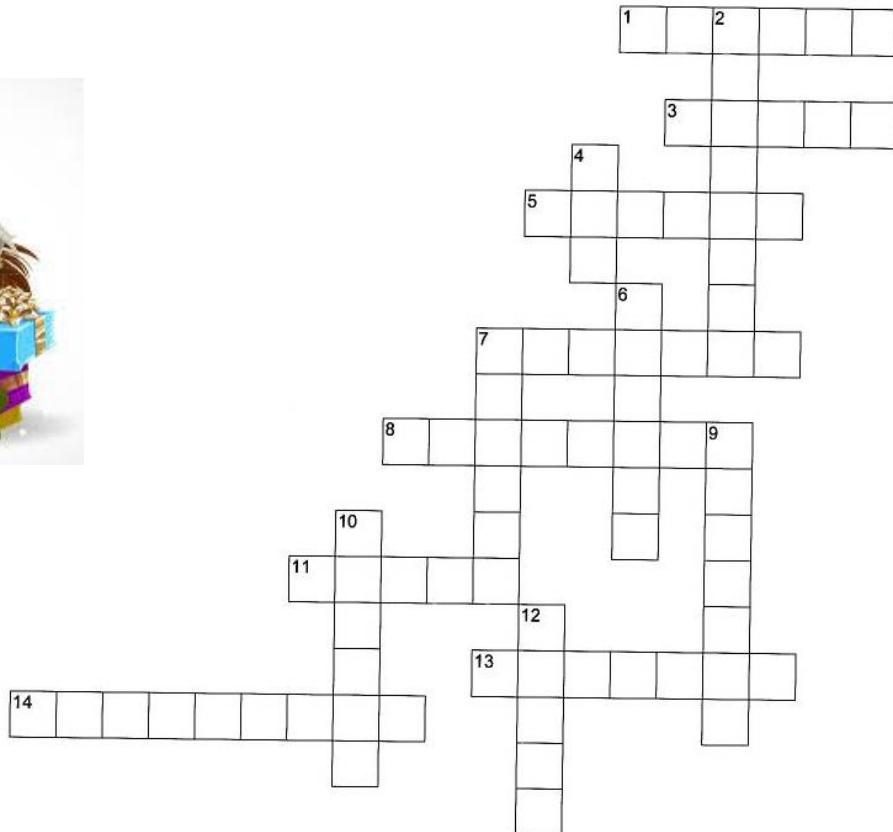
Profitez de la période des Fêtes et faites en sorte qu'elle demeure une période de réjouissance pour tout votre entourage. Si vous consommez, ne conduisez pas.

Joyeuses Fêtes



Les P'tits Mots Curieux

LES FÊTES



Horizontal

1. Ils jouent des tours et disparaissent à Noël
3. On écrit des mots gentils à l'intérieur
5. Jamais on ne les tolérerait dans la maison sauf aux fêtes
7. Tu les développes
8. Si le Père Noël arrive a s'y introduire, c'est qu'il est magique
11. C'est l'temps d'une ...
13. Le premier mois de la nouvelle année
14. La soirée de la veille de Noël

Vertical

2. Tu peux dévaler les pentes assis dessus
4. Ceux de Noël, n'y mets pas les pieds
6. Ils sont plusieurs mais un seul a le nez rouge
7. On la trouvait traditionnellement sous le sapin
9. La fée des ...
10. Cet instrument joue les meilleurs reels
12. Celles des aînés ne sont pas faites en bonbon

Les réponses sont à la page 16.



A VENDRE / À ACHETER/
À LOUER :

À VENDRE :

- Divers articles (819-397-5782)
 - But de Hockey 43 pouces haut et 54 pouces de large 25.00\$
 - 2 chaises antiques, 15.00\$ chac.
 - 1 appareil Pilates, 50.00\$

- Places en garderie
Il me reste 2 places dans ma garderie en milieu familiales.
Stéphanie Lampron : 819-397-4140



ANNIVERSAIRES :

Janvier :

- 02 - Maurice Gendron
- 11 - Gisèle Beauregard
- 13 - François Bernard
- 16 - Lynda Lalancette
- 19 - Michel Paradis
- 21 - Danielle Rocheleau
- 23 - Dominic Noël St-Sauveur
- 26 - Claire Provencher
- 26 - Marie-Claude Rocheleau
- 29 - Pierre Mercier
- 30 - Dave Lussier

Février :

- 2 - Amélie Boisclair
- 7 - Richard Rocheleau
- 8 - Pascal Laterreux
- 8 - Gilles Côté
- 9 - Martin Provencher
- 11 - Stéphane Lebeau
- 11 - Richard Lebeau
- 12 - Jocelyne Pérusse
- 19 - Ghyslaine St-Sauveur
- 25 - Jocelyn Letendre
- 28 - Camil Talbot

ANNIVERSAIRES :

Mars :

- 11 - Pierrette Ricard
- 17 - Michel Provencher
- 17 - Lauraine Noël
- 18 - Jimmy Rocheleau
- 25 - Gabriel Boucher Lampron
- 28 - Denise Mercier



Les P'tits Mots Curieux

LES FÊTES

Voici les réponses du jeu de la page 15.

